

Fiche de constitution de votre dossier de préjudice corporel

Pour cerner ce qui vous a été "enlevé" par l'accident dont vous avez été victime, il est essentiel de retracer certains éléments de votre vie **avant**, puis par contraste, **depuis** le sinistre.

D'où l'utilité de rassembler et de nous faire parvenir les pièces qui suivent :

I – Pièces formelles :

- ✓ livret de famille (*ascendants et descendants de la victime*)
- ✓ coordonnées, adresse, immatriculation de votre Organisme social
- ✓ coordonnées, adresse, immatriculation de votre Mutuelle éventuelle
- ✓ photographie du véhicule accidenté si vous en avez une, ou coupure de presse
- ✓ rapport d'expertise de la Compagnie d'assurance

II – Pièces médicales :

- ✓ certificat médical initial
- ✓ certificats postérieurs les plus importants

III – Pièces relatives à votre vie antérieure :

- ▶ **Sphère professionnelle** :
 - ✓ diplômes, C.V.
 - ✓ éléments ou explications relatifs au préjudice et à son influence sur le poste de travail (*mobilité, conduite automobile, marches requises*),
 - ✓ contrat de travail ou certificat d'embauche
 - ✓ dernières feuilles de paie
 - ✓ dernières déclaration d'impôts

- ▶ **Sphère d'agrément** :
 - ✓ licence ou carte d'affiliation à un club,
 - ✓ attestations (*avec photocopie pièce d'identité du témoin*) sur les activités d'agrément ou sportives pratiquées
 - ✓ photographies ou éléments sur les voyages pratiqués avant l'accident
 - ✓ documents établissant une éventuelle annulation de vacances ou d'inscription à voyage prévu avant l'accident
 - ✓ Photographies de vous en train de pratiquer certaines activités sportives quelque temps avant l'accident



IV – Pièces relatives à la vie postérieure à l'accident :

- ✓ une ou plusieurs photographies de vous actuellement
- ✓ justification de frais d'auxiliaire de vie en relation avec l'accident
- ✓ attestations de parents ou amis indiquant qui s'est chargé, dans les périodes postérieures à l'accident, de l'aide pour les courses, le ménage, les gestes quotidiens

- **Sphère professionnelle :**
- ✓ attestation de votre employeur sur vos pertes de revenus ou primes
 - ✓ attestation des éléments sur la perte de votre progression professionnelle
 - ✓ vos feuilles de paie actuelles ou indemnités journalières

- **Sphère d'agrément :**
- ✓ liste des activités désormais interdites par votre état de santé
 - ✓ attestations de voisins, amis, parents, sur la transformation de votre vie sociale depuis l'accident
 - ✓ description de toutes les contraintes liées au handicap et, de façon générale, récit de vos doléances faites par vous-même et, le cas échéant, par vos proches
 - ✓ frais de téléphone restés à charge pendant la période

d'hospitalisation

- ✓ frais de soins restés à charge (*ces frais devront être renseignés avec justificatifs, selon le tableau ci-dessous*)

Date de la facturation	Nature des frais de soins exposés	Montant des frais	Part de remboursement de la Sécurité Sociale	Part de remboursement de la Mutuelle	Solde des frais de soins restés à charge
	Exemple : forfait hospitalier				
	ostéopathe				
	etc ...				

- ✓ justificatifs des frais de déplacement de vos parents, vos proches ou vous-mêmes liés à l'accident
(*ceux-ci pourront être renseignés selon le tableau ci-dessous*)

Date	Motif du déplacement	Nombre de km parcourus	Frais fixes de déplacement	Frais de péages

- ✓ photocopie de la carte grise de votre véhicule qui a été utilisé pour les déplacements
- ✓ facture d'acquisition des objets vestimentaires ou matériels détruits dans l'accident, ou facture pro forma correspondant à la valeur de rachat de ces objets
- ✓ attestation d'un garagiste sur coût d'aménagement d'un véhicule adapté au handicap
- ✓ facture ou devis des frais d'aménagement de l'habitat pour répondre au handicap.